

C

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/04/2015

### Absents :

- Yannick HOUSSEAUX pouvoir à Alain SAUREL
- André SERAFINI pouvoir à JJ FRANCOIS
- Murielle MARGUIN pouvoir à Sophie REVERT
- Christian BESSE pouvoir à JD BALASTRIER
- Teddy BENDRISS
- Leslie GARCIA
- Bruno MOSZ KOWSKI

**La séance a été ouverte à 19H45**

### **1. CONSTRUCTION DE L'ECOLE**

Le Conseil a adopté le décompte définitif des travaux de construction de l'école primaire qui s'élève à 711 635€ frais et honoraires compris.

### **2. Fiches de postes**

Le conseil a adopté le projet de fiches de postes pour l'ensemble des employés municipaux .Ces fiches de poste seront présentés lors du prochain conseil.

### **3. Location appartement du bâtiment mairie**

M. le Maire a fait part au conseil de la demande de M.BARDOULET pour louer l'appartement de la mairie à compter du 01/06/2015 moyennant un loyer mensuel de 450€.

Le conseil a accepté cette demande et autorisé M. Le Maire a signer toutes les pièces nécessaires du dossier.

### **4. Fonctionnement de l'école**

**TAP :** Le Conseil a désigné Alain SAUREL, JJ FRANCOIS et Sophie REVERT pour faire partie du Comité de pilotage et du comité de suivi.

#### **CANTINE:**

- M. Le Maire a rendu compte de la réunion du mardi 19 mai avec le Directeur du CROQU'AIN, les agentes d'animation de la cantine et M.FRANCOIS.

Compte tenu des explications fournies, le conseil a accepté de reconduire le contrat actuel pour un an.

Le conseil a donné son accord pour l'achat d'un logiciel de gestion auprès de la société NEOCIM

### **5. Questions diverses**

- L'Agenda d'accessibilité programmée en cours d'élaboration sera présenté lors du prochain conseil

- M. le maire a donné lecture du rapport d'activité 2014 du SIEA.

- Le conseil a donné son accord pour l'achat d'une tondeuse autoportée auprès des établissements COCHET

- Le conseil a pris connaissance du rapport de vérification du city stade. M BALASTRIER a indiqué que les travaux à réaliser seront cette année encore conséquent. Le conseil a alors débattu de l'opportunité de réaliser ces travaux ou de procéder au démantèlement pur et simple de cet équipement mis en service il y a une vingtaine d'années

Une majorité des conseillers présents s'est déclarée favorable au démantèlement et à la réalisation d'un nouveau jardin pour les tous petits dans un lieu à déterminer mais qui pourrait être vers la nouvelle boulangerie.

La question sera abordée lors du prochain conseil en vue d'une décision définitive.

**La séance a été levée à 22h35.**

Le Maire

Alain SAUREL